

COMMUNE DE CHANTILLY

Département de l'Oise

PLAN LOCAL D'URBANISME



Révision du PLU

Prescrite le 27-09-2013 Arrêtée le 23-06-2016 Approuvée le 31-03-2017

Modification approuvée le 19 juin 2025

5b.Plan n°2 : Protection des formes urbaines,du patrimoine architectural et végétal - Zoom 2 - 1/2000e

Echelle : 1/2000e



2. PROTECTION DES FORMES URBAINES, DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET VEGETAL

Espaces Boisés Classés (EBC)

Monuments historiques classés ou inscrits

Périmètre de protection des Monuments Historiques (500m) - AC1

Périmètre de site classé du Domaine de Chantilly

Domaine de Chantilly

Périmètre de site inscrit de la vallée de la Nonette

PATRIMOINE BÂTI

Secteur urbain et espace public à préserver (avec n° de désignation)

Patrimoine bâti remarquable (immeuble ou écurie) (avec n° de désignation)

Murs et clôtures à préserver (avec n° de désignation)

Implantation des constructions à l'alignement

PATRIMOINE NATUREL

Protection paysagère (L.151-23 CU)

Arbre remarquable (avec n° de désignation) (L.151-23 CU)

Alignement d'arbres à préserver (L.151-23 CU)

Maillage de cheminements à renforcer et à préserver et traversées piétonnes de l'hippodrome à préserver (L.151-38 CU)

Zone humide potentielle

RISQUES NATURELS

Risque de remontée de nappes phréatiques

Cavité souterraine

3.EMPLACEMENTS RESERVES

Número	Désignation	Bénéficiaire	
1.1	Aménagement d'un carrefour rue Guillemot / Av du Général de Gaulle	Commune	130 m²
1.2	Création d'un espace de stationnement ou aménagement d'un carrefour rue Guillemot / Av du Général de Gaulle	Commune	340 m²
1.3	Réalisation d'un espace pour du stationnement ou extension de l'aire de jeu	Commune	600 m²
1.4	Aménagement d'un carrefour route de Sentis / rue du Connétable	Commune	290 m²
1.5	Liaison ferroviaire Roissy-Picardie et ses aménagements connexes	SNCF Réseau	9 200 m²
1.6	Agrandissement des services techniques	Commune	954 m²
1.7	Extension de la Mairie	Commune	560 m²
1.9	Réserve foncière dans le cadre de l'aménagement du Pôle d'Echanges Multimodal	Commune	623 m²

4. INDICATIONS DIVERSES

UC

Noms de zone



Limites de zones



Réseau hydrographique



Marge de recul



Périmètre de 500 m autour de la Gare



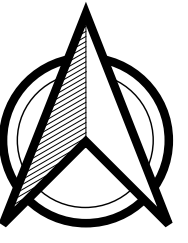
Orientation d'aménagement et de Programmation

Enjeux environnementaux

Cavités souterraines

Risque de remontée de nappes phréatiques

Zone humide potentielle



0100200 m

Les servitudes,le patrimoine (bâti et naturel) repéré et les enjeux environnementaux font l'objet :

- De prescriptions et protections définies aux dispositions générales du règlement écrit,

- De fiches d'identification en annexe du PLU,correspondant aux numéros de désignation.